

heures d'enseignement cohérent (R=W)					oui		Organisation des enseignements					Heure enseignants																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
nombre maximum d'apprenant cohérent (K < nombre total d'inscrits					oui					A1	A2	A1+A2	Découpage des heures par type d'intervenant																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												

RECETTES ET SIMULATIONS

Etablissement	Lyon 2		Type de formation	Licence Professionnelle		
RNCP / RS	n° RNCP 30037		Nom de la formation	Mention : Activités juridiques : contentieux et recouvrement Parcours : Droit, procédures et métiers du contentieux		
Nombre d'inscrits total		20	Composante	DROIT		
Nombre d'inscrits payants		4	Année scolaire considérée	20212022		

Rappel du résultat pour la part autofinancée	Avec absentéisme	172 €	Rappel de la part à financer par l'université au titre de la formation initiale	En montant	-78 816 €
	Sans absentéisme	1 532 €		En nombre d'heures maquette	395

DROITS D'INSCRIPTION

Tarif	Financier	Volume horaire	Montant unitaire	Nombre inscrits	Total	Tarif horaire	Taux d'absentéisme (en %)	Recettes (avec absentéisme)	Tarif horaire avec absentéisme	Commentaire/description du tarif
FORMATION INITIALE										
Droits d'inscription nationaux			170 €	16	2 720 €					
FINANCEMENTS PROPRES										
TARIF 1								0 €	0 €	
TARIF 2	Autre	400	6 800 €	2	13 600 €	17 €	5%	12 920 €	16 €	contrat apprentissage
TARIF 3	OPCO	400	6 800 €	2	13 600 €	17 €	5%	12 920 €	16 €	contrat de professionnalisation
TARIF 4					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 5					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 6					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 7					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 8					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 9					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 10					0 €	0 €		0 €	0 €	
Total droits d'inscription payés		800		4	27 200 €	17 €		25 840 €	16 €	

SUBVENTIONS (hors SCSP)

Type de subvention	Financier	Montant	Commentaire
Total subventions		0 €	

BUDGET PREVISIONNEL									
Etablissement		Lyon 2		Type de formation	Licence Professionnelle				
RNCP / RS		n° RNCP 30037			Formation				
Nombre d'inscrits total		20			Mention : Activités juridiques : contentieux et recouvrement				
Nombre d'inscrits payants		4			Composante				
					DROIT				
Année scolaire considérée					2020		2021		

DEPENSES									
A	REALISATION, PREPARATION DES ENSEIGNEMENTS et CHARGES SPECIFIQUES A CETTE FORMATION	Nombre d'Heures à payer (HETD)	Coût horaire	TOTAL	Part financée par SCSP (FI)	Part financée sur ressources propres (FTLV)			
CHARGES DIRECTES DE PERSONNEL		400	144,1712062	74 104 €	57 040 €	17 064 €	66%	du CA	
A.1	ENSEIGNEMENT DISCIPLINAIRE								
A.1.1	Enseignants titulaires	205	220 €	45 100 €	36 080 €	9 020 €			
A.1.2	Enseignants non titulaires		188 €	- €	- €	- €			
A.1.3	Vacataires	195	52 €	10 140 €	8 112 €	2 028 €			
A.1.4	Autres (à définir)			- €	- €	- €			
TOTAL heures ETD enseignement disciplinaire		400	138 €	55 240 €	44 192 €	11 048 €	43%	du CA	
A.2	ACCOMPAGNEMENT								
A.2.1	Accompagnement projet tutoré	30	136 €	4 080 €	3 264 €	816 €			
A.2.2	Suivi mémoires	20	220 €	4 400 €	3 520 €	880 €			
A.2.3	Visite en stage	16	115 €	1 840 €	1 840 €	- €			
A.2.4	Tutorat apprentissage	24	136 €	3 264 €	- €	3 264 €			
A.2.5	Sorties pédagogiques / journées d'étude		- €	- €	- €	- €			
TOTAL heures accompagnement pédagogique		90	151 €	13 584 €	8 624 €	4 960 €	19%	du CA	
A.3	ENCADREMENT ET PILOTAGE DU DIPLÔME								
A.3.1	Responsabilité diplôme	24	220 €	5 280 €	4 224 €	1 056 €			
A.3.2	Heures de recrutement (1 / 20 dossiers)		138 €	- €	- €	- €			
A.3.3	Autres		138 €	- €	- €	- €			
TOTAL heures encadrement et pilotage du diplôme		24	220 €	5 280 €	4 224 €	1 056 €	4%	du CA	
Masse salariale E/C par apprenant				3 705 €	3 565 €	4 266 €			
CHARGES DIRECTES DE FONCTIONNEMENT				620 €	416 €	204 €	1%	du CA	
A.60	Achat de petits matériels et fournitures				- €	- €			
A.61.1	Indemnités d'occupations des locaux (locations & fluides)				- €	- €			
A.61.2	Autres services extérieurs				- €	- €			
A.62.1	Communication et publicité				- €	- €			
A.62.2	Missions et réceptions			500 €	400 €	100 €			
A.62.3	Frais de déplacements autres			20 €	16 €	4 €			
A.62.4	Frais de déplacements liés aux visites (uniquement apprentis)			100 €	- €	100 €			
A.65	Autres charges de gestion courantes				- €	- €			
A.68	Amortissement des biens liés à la formation				- €	- €			
Charges de fonctionnement par apprenant				31 €	26 €	51 €			
TOTAL DES CHARGES DIRECTES				74 724 €	57 456 €	17 268 €	67%	du CA	
Monant de charges directes par apprenant				3 736 €	3 591 €	4 317 €			
B	CHARGES COMMUNES ET INDIRECTES	Montant par apprenant	TOTAL	Part financée par SCSP (FI)	Part financée sur ressources propres				
CHARGES INDIRECTES DE STOUTIEN				17 200 €	11 856 €	5 344 €			
B.1.1	Appui à la formation tout au long de la vie	119 €	2 380 €	- €	2 380 €				
B.1.2	Appui à la formation	578 €	11 560 €	9 248 €	2 312 €				
B.1.3	Documentation	98 €	1 960 €	1 568 €	392 €				
B.1.4	Vie étudiante	65 €	1 300 €	1 040 €	260 €				
CHARGES INDIRECTES DE SUPPORT				15 280 €	12 224 €	3 056 €			
B.2.1	Gouvernance et pilotage	221 €	4 420 €	3 536 €	884 €				
B.2.2	Immobilier	415 €	8 300 €	6 640 €	1 660 €				
B.2.3	Systèmes d'information et numériques	128 €	2 560 €	2 048 €	512 €				
TOTAL CHARGES INDIRECTES				32 480 €	24 080 €	8 400 €	33%	du CA	
Montant de charges indirectes par apprenant				1 624 €	1 505 €	2 100 €			
TOTAL DES DEPENSES				107 204 €	81 536 €	25 668 €	99%	du CA	
Coût complet par apprenant				5 360 €	5 096 €	6 417 €			
Coût complet par heure apprenant				- €	- €	- €			
Coût complet par heure d'enseignement				253 €					

RECETTES				
C	SOURCES DE FINANCEMENT	TOTAL	Part financée par SCSP (FI)	Part financée sur ressources propres
C.1.1	Droits d'inscription	28 560 €	2 720 €	25 840 €
C.1.2	Subventions	- €		- €
TOTAL DES RECETTES		28 560 €	2 720 €	25 840 €
Recette moyenne par apprenant				6 460 €
Recette moyenne par heure apprenant				- €

RESULTAT (avant prise en compte de la subvention pour charges de service publique)				- 78 644 €	- 78 816 €	172 €	1%	du CA
Participation de l'université au titre de la formation initiale (en heures maquette)					395			

Tableau Référentiel Université Lumière Lyon 2 CA du 16 avril 2020

Catégorie référentiel	Dispositions prévues par l'arrêté du 31 juillet 2009	Règles de référentiel	Fonctions retenues	Enveloppe Référentiel composante	Recettes d'activité
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme	Activités pédagogiques et innovations pédagogiques	Dans le cadre de la formation initiale, continue ou de l'apprentissage, la réalisation de MOOC ou SPOC pourra être prise en compte selon un plafond de 24 HETD	Elaboration et mise en ligne de module de formation ouverte à distance (non présentiel) / conception d'enseignements nouveaux ou de pratiques innovantes		
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme	Activités pédagogiques / Encadrement d'étudiants	Dans le cadre de l'apprentissage, plafond d'1 HETD par jury de recrutement des étudiants – 1 HETD pour 20 dossiers de recrutement apprentissage	Enseignant.e référent.e y compris tutorat		
A.2 - Accompagnement	Activités pédagogiques / Encadrement d'étudiants	Dans le cadre de l'apprentissage : plafond de 2 HETD par visite d'entreprise (2,5 HETD dans le cas d'entreprise éloignée) et/ou pour l'encadrement des projets étudiant + plafond de 5 HETD pour l'encadrement d'un stage préparatoire à l'apprentissage (2 visites)	Suivi de stage avec suivi sur le lieu de stage, du rapport et lien avec le maître de stage		
A.2 - Accompagnement	Activités pédagogiques / Encadrement d'étudiants	Hors apprentissage : encadrement des stages de plus de 2 mois dans la limite de 15 HETD à moduler selon le nombre d'étudiants et le niveau	Encadrement de projets tutorés		
A.2 - Accompagnement		Hors apprentissage : encadrement des projets tutorés présents dans la maquette et donnant lieu à une évaluation dans la limite de 15 HETD à moduler selon le nombre d'étudiant			
A.2 - Accompagnement		Dans le cadre de l'apprentissage, encadrement des projets tutorés présents dans la maquette et donnant lieu à une évaluation : plafond de 20 HETD par projet			
A.2 - Accompagnement	Activités pédagogiques / Encadrement d'étudiants	Hors apprentissage : encadrement des mémoires dans la limite de 15 HETD à moduler selon le nombre d'étudiants et le niveau	Encadrement de mémoires		
A.2 - Accompagnement		Dans le cadre de l'apprentissage et de la formation continue, le plafond est de 24 HETD en fonction du nombre d'étudiants			
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme	Activités pédagogiques / responsable de structures ou de missions pédagogiques	Plafond de 30 HETD pour la responsabilité d'une filière, d'un portail, d'une licence ou d'un master ainsi que pour la coordination d'une mention co-accréditée.	Responsable de département, filières, diplômes, parcours, certification, coordination de stage		
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme		Plafond de 10 HETD : coordination des stages obligatoires dans une même formation (figurant dans la maquette)			
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme		Plafond de 20 HETD : DU et formation continue			
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme	Activités pédagogiques / responsable de structures ou de missions pédagogiques	Pilotage de projet ou responsabilité de diplôme, plafond de 15 HETD à moduler selon la charge de la responsabilité et le nombre d'étudiants.	Coordination d'un diplôme en partenariat international		
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme	Activités pédagogiques / responsable de structures ou de missions pédagogiques	Uniquement pour les ATER : Dans la limite d'un service complet et pour des surveillances ne relevant pas de leur propres enseignements 4h de surveillance = 1HETD (pour un maximum de 3 HTED)	Surveillance d'examen, jury		

5/24

RECETTES ET SIMULATIONS										
Etablissement	Lyon 2		Type de formation	Licence Professionnelle						
RNCP / RS	n° RNCP 30102		Nom de la formation	Mention : LP métiers de la communication _ Chef de projet en communication Parcours : Logiciel libre et conduite de projet						
Nombre d'inscrits totaux	24		Composante	ICOM						
Nombre d'inscrits payants	6		Année scolaire considérée	2021		2022				
Rappel du résultat pour la part autofinancée	Avec absentéisme	3 860 €	Rappel de la part à financer par l'université au titre de la formation initiale	En montant		-80 124 €				
	Sans absentéisme	5 900 €		En nombre d'heures maquette		388				
DROITS D'INSCRIPTION										
Tarif	Financier	Volume horaire	Montant unitaire	Nombre inscrits	Total	Tarif horaire	Taux d'absentéisme (en %)	Recettes (avec absentéisme)	Tarif horaire avec absentéisme	Commentaire/description du tarif
FORMATION INITIALE										
Droits d'inscription nationaux			170 €	18	3 060 €					
FINANCEMENTS PROPRES										
TARIF 1	OPCO	406	6 800 €	2	13 600 €	17 €	5%	12 930 €	16 €	financement FC
TARIF 2	Autre	406	6 800 €	2	13 600 €	17 €	5%	12 930 €	16 €	contrat d'apprentissage
TARIF 3	OPCO	400	6 800 €	2	13 600 €	17 €	5%	12 930 €	16 €	contrat de professionnalisation
TARIF 4					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 5					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 6					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 7					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 8					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 9					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 10					0 €	0 €		0 €	0 €	
Total droits d'inscription payés		1212		6	40 800 €	17 €		38 760 €	16 €	
SUBVENTIONS (hors SCSP)										
Type de subvention	Financier	Montant	Commentaire							
Total subventions			0 €							

BUDGET PREVISIONNEL									
Etablissement		Lyon 2		Type de formation	Licence Professionnelle				
RNCP / RS		n° RNCP 30102			Mention : LP métiers de la communication_ Chef de projet en communication				
Nombre d'inscrits total		24			Composante ICOM				
Nombre d'inscrits payants		6			Année scolaire considérée				
						2020	2021		

DEPENSES									
A	REALISATION, PREPARATION DES ENSEIGNEMENTS et CHARGES SPECIFIQUES A CETTE FORMATION	Nombre d'Heures à payer (HETD)	Coût horaire	TOTAL	Part financée par SCSP (FI)	Part financée sur ressources propres (FTLV)			
CHARGES DIRECTES DE PERSONNEL		406	142,8985653	78 308 €	55 569 €	22 739 €	59%	du CA	
A.1	ENSEIGNEMENT DISCIPLINAIRE								
A.1.1	Enseignants titulaires	204	220 €	44 880 €	33 660 €	11 220 €			
A.1.2	Enseignants non titulaires		188 €	- €	- €	- €			
A.1.3	Vacataires	202	52 €	10 504 €	7 878 €	2 626 €			
A.1.4	Autres (à définir)			- €	- €	- €			
TOTAL heures ETD enseignement disciplinaire		406	136 €	55 384 €	41 538 €	13 846 €	36%	du CA	
A.2	ACCOMPAGNEMENT								
A.2.1	Accompagnement projet tutoré	44	136 €	5 984 €	4 488 €	1 496 €			
A.2.2	Suivi mémoires	24	220 €	5 280 €	3 960 €	1 320 €			
A.2.3	Visite en stage	18	136 €	2 448 €	2 448 €	- €			
A.2.4	Tutorat apprentissage	36	136 €	4 896 €	- €	4 896 €			
A.2.5	Sorties pédagogiques / journées d'étude		- €	- €	- €	- €			
TOTAL heures accompagnement pédagogique		122	153 €	18 608 €	10 896 €	7 712 €	20%	du CA	
A.3	ENCADREMENT ET PILOTAGE DU DIPLÔME								
A.3.1	Responsabilité diplôme	19	220 €	4 180 €	3 135 €	1 045 €			
A.3.2	Heures de recrutement (1 / 20 dossiers)	1	136 €	136 €	- €	136 €			
A.3.3	Autres		136 €	- €	- €	- €			
TOTAL heures encadrement et pilotage du diplôme		20	216 €	4 316 €	3 135 €	1 181 €	3%	du CA	
Masse salariale E/C par apprenant				3 263 €	3 087 €	3 790 €			
CHARGES DIRECTES DE FONCTIONNEMENT				800 €	525 €	275 €	1%	du CA	
A.60	Achat de petits matériels et fournitures				- €	- €			
A.61.1	Indemnités d'occupations des locaux (locations & fluides)				- €	- €			
A.61.2	Autres services extérieurs				- €	- €			
A.62.1	Communication et publicité				- €	- €			
A.62.2	Missions et réceptions			600 €	450 €	150 €			
A.62.3	Frais de déplacements autres			100 €	75 €	25 €			
A.62.4	Frais de déplacements liés aux visites (uniquement apprentis)			100 €	- €	100 €			
A.65	Autres charges de gestion courantes				- €	- €			
A.68	Amortissement des biens liés à la formation				- €	- €			
Charges de fonctionnement par apprenant				33 €	29 €	46 €			
TOTAL DES CHARGES DIRECTES				79 108 €	56 094 €	23 014 €	59%	du CA	
Monant de charges directes par apprenant				3 296 €	3 116 €	3 836 €			
B	CHARGES COMMUNES ET INDIRECTES	Montant par apprenant	TOTAL	Part financée par SCSP (FI)	Part financée sur ressources propres				
CHARGES INDIRECTES DE STOUTIEN				20 640 €	13 338 €	7 302 €			
B.1.1	Appui à la formation tout au long de la vie	119 €	2 856 €	- €	2 856 €				
B.1.2	Appui à la formation	578 €	13 872 €	10 404 €	3 468 €				
B.1.3	Documentation	98 €	2 352 €	1 764 €	588 €				
B.1.4	Vie étudiante	65 €	1 560 €	1 170 €	390 €				
CHARGES INDIRECTES DE SUPPORT				18 336 €	13 752 €	4 584 €			
B.2.1	Gouvernance et pilotage	221 €	5 304 €	3 978 €	1 326 €				
B.2.2	Immobilier	415 €	9 960 €	7 470 €	2 490 €				
B.2.3	Systèmes d'information et numériques	128 €	3 072 €	2 304 €	768 €				
TOTAL CHARGES INDIRECTES				38 976 €	27 090 €	11 886 €	31%	du CA	
Montant de charges indirectes par apprenant				1 624 €	1 505 €	1 981 €			
TOTAL DES DEPENSES				118 084 €	83 184 €	34 900 €	90%	du CA	
Coût complet par apprenant				4 920 €	4 621 €	5 817 €			
Coût complet par heure apprenant				- €	- €	- €			
Coût complet par heure d'enseignement				277 €					

RECETTES				
C	SOURCES DE FINANCEMENT	TOTAL	Part financée par SCSP (FI)	Part financée sur ressources propres
C.1.1	Droits d'inscription	41 820 €	3 060 €	38 760 €
C.1.2	Subventions	- €		- €
TOTAL DES RECETTES		41 820 €	3 060 €	38 760 €
Recette moyenne par apprenant				6 460 €
Recette moyenne par heure apprenant				- €

RESULTAT (avant prise en compte de la subvention pour charges de service publique)				- 76 264 €	- 80 124 €	3 860 €	10%	du CA
Participation de l'université au titre de la formation initiale (en heures maquette)					388			

Tableau Référentiel Université Lumière Lyon 2 CA du 16 avril 2020

Catégorie référentiel	Dispositions prévues par l'arrêté du 31 juillet 2009	Règles de référentiel	Fonctions retenues	Enveloppe Référentiel composante	Recettes d'activité
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme	Activités pédagogiques et innovations pédagogiques	Dans le cadre de la formation initiale, continue ou de l'apprentissage, la réalisation de MOOC ou SPOC pourra être prise en compte selon un plafond de 24 HETD	Elaboration et mise en ligne de module de formation ouverte à distance (non présentiel) / conception d'enseignements nouveaux ou de pratiques innovantes		
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme	Activités pédagogiques / Encadrement d'étudiants	Dans le cadre de l'apprentissage, plafond d'1 HETD par jury de recrutement des étudiants – 1 HETD pour 20 dossiers de recrutement apprentissage	Enseignant.e référent.e y compris tutorat		
A.2 - Accompagnement	Activités pédagogiques / Encadrement d'étudiants	Dans le cadre de l'apprentissage : plafond de 2 HETD par visite d'entreprise (2,5 HETD dans le cas d'entreprise éloignée) et/ou pour l'encadrement des projets étudiant + plafond de 5 HETD pour l'encadrement d'un stage préparatoire à l'apprentissage (2 visites)	Suivi de stage avec suivi sur le lieu de stage, du rapport et lien avec le maître de stage		
A.2 - Accompagnement	Activités pédagogiques / Encadrement d'étudiants	Hors apprentissage : encadrement des stages de plus de 2 mois dans la limite de 15 HETD à moduler selon le nombre d'étudiants et le niveau	Encadrement de projets tutorés		
A.2 - Accompagnement		Hors apprentissage : encadrement des projets tutorés présents dans la maquette et donnant lieu à une évaluation dans la limite de 15 HETD à moduler selon le nombre d'étudiant			
A.2 - Accompagnement		Dans le cadre de l'apprentissage, encadrement des projets tutorés présents dans la maquette et donnant lieu à une évaluation : plafond de 20 HETD par projet			
A.2 - Accompagnement		Hors apprentissage : encadrement des mémoires dans la limite de 15 HETD à moduler selon le nombre d'étudiants et le niveau			
A.2 - Accompagnement	Activités pédagogiques / Encadrement d'étudiants	Dans le cadre de l'apprentissage et de la formation continue, le plafond est de 24 HETD en fonction du nombre d'étudiants	Encadrement de mémoires		
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme	Activités pédagogiques / responsable de structures ou de missions pédagogiques	Plafond de 30 HETD pour la responsabilité d'une filière, d'un portail, d'une licence ou d'un master ainsi que pour la coordination d'une mention co-accréditée.	Responsable de département, filières, diplômes, parcours, certification, coordination de stage		
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme		Plafond de 10 HETD : coordination des stages obligatoires dans une même formation (figurant dans la maquette)			
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme		Plafond de 20 HETD : DU et formation continue			
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme	Activités pédagogiques / responsable de structures ou de missions pédagogiques	Pilotage de projet ou responsabilité de diplôme, plafond de 15 HETD à moduler selon la charge de la responsabilité et le nombre d'étudiants.	Coordination d'un diplôme en partenariat international		
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme	Activités pédagogiques / responsable de structures ou de missions pédagogiques	Uniquement pour les ATER : Dans la limite d'un service complet et pour des surveillances ne relevant pas de leur propres enseignements 4h de surveillance = 1HETD (pour un maximum de 3 HETD)	Surveillance d'examen, jury		

9/24

RECETTES ET SIMULATIONS

Etablissement	Lyon 2	Type de formation	Licence Professionnelle
RNCP / RS	n° RNCP 29 971	Nom de la formation	Mention : Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web - Parcours : conduite de projet WEB
Nombre d'inscrits total	24	Composante	ICOM
Nombre d'inscrits payants	3	Année scolaire considérée	2021 2022
Rappel du résultat pour la part autofinancée	Avec absentéisme	223 €	Rappel de la part à financer par l'université au titre de la formation initiale
	Sans absentéisme	1 243 €	En montant
			En nombre d'heures maquette
			-93 489 €
			424

DROITS D'INSCRIPTION

Tarif	Financier	Volume horaire	Montant unitaire	Nombre inscrits	Total	Tarif horaire	Taux d'absentéisme (en %)	Recettes (avec absentéisme)	Tarif horaire avec absentéisme	Commentaire/description du tarif
FORMATION INITIALE										
Droits d'inscription nationaux			170 €	21	3 570 €					
FINANCEMENTS PROPRES										
TARIF 1	OPCO	400	6 800 €	2	13 600 €	17 €	5%	12 920 €	16 €	contrat d'apprentissage
TARIF 2	Autre	400	6 800 €	1	6 800 €	17 €	5%	6 460 €	16 €	contrat de professionnalisation
TARIF 3					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 4					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 5					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 6					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 7					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 8					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 9					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 10					0 €	0 €		0 €	0 €	
Total droits d'inscription payés		800		3	20 400 €	17 €		19 380 €	16 €	

SUBVENTIONS (hors SCSP)

Type de subvention	Financier	Montant	Commentaire
Total subventions		0 €	

BUDGET PREVISIONNEL									
Etablissement		Lyon 2		Type de formation	Licence Professionnelle				
RNCP / RS		n° RNCP 29 971			Mention : Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web - Parcours : conduite de projet WEB				
Nombre d'inscrits total		24			ICOM				
Nombre d'inscrits payants		3			Année scolaire considérée				
				2020		2021			

DEPENSES									
A	REALISATION, PREPARATION DES ENSEIGNEMENTS et CHARGES SPECIFIQUES A CETTE FORMATION			Nombre d'Heures à payer (HETD)	Coût horaire	TOTAL	Part financée par SCSP (FI)	Part financée sur ressources propres (FTLV)	
CHARGES DIRECTES DE PERSONNEL				382	152,7743675	76 540 €	64 929 €	11 611 €	60% du CA
A.1	ENSEIGNEMENT DISCIPLINAIRE								
A.1.1	Enseignants titulaires			200	220 €	44 000 €	38 500 €	5 500 €	
A.1.2	Enseignants non titulaires				188 €	- €	- €	- €	
A.1.3	Vacataires			182	52 €	9 464 €	8 281 €	1 183 €	
A.1.4	Autres (à définir)					- €	- €	- €	
TOTAL heures ETD enseignement disciplinaire				382	140 €	53 464 €	46 781 €	6 683 €	34% du CA
A.2	ACCOMPAGNEMENT								
A.2.1	Accompagnement projet tutoré			36	188 €	6 768 €	5 922 €	846 €	
A.2.2	Suivi mémoires			24	220 €	5 280 €	4 620 €	660 €	
A.2.3	Visite en stage			21	188 €	3 948 €	3 948 €	- €	
A.2.4	Tutorat apprentissage			18	153 €	2 760 €	- €	2 760 €	
A.2.5	Sorties pédagogiques / journées d'étude				- €	- €	- €	- €	
TOTAL heures accompagnement pédagogique				99	189 €	18 756 €	14 490 €	4 266 €	22% du CA
A.3	ENCADREMENT ET PILOTAGE DU DIPLÔME								
A.3.1	Responsabilité diplôme			19	220 €	4 180 €	3 658 €	523 €	
A.3.2	Heures de recrutement (1 / 20 dossiers)			1	140 €	140 €	- €	140 €	
A.3.3	Autres				140 €	- €	- €	- €	
TOTAL heures encadrement et pilotage du diplôme				20	216 €	4 320 €	3 658 €	662 €	3% du CA
Masse salariale E/C par apprenant						3 189 €	3 092 €	3 870 €	
CHARGES DIRECTES DE FONCTIONNEMENT						700 €	525 €	175 €	1% du CA
A.60	Achat de petits matériels et fournitures						- €	- €	
A.61.1	Indemnités d'occupations des locaux (locations & fluides)						- €	- €	
A.61.2	Autres services extérieurs						- €	- €	
A.62.1	Communication et publicité						- €	- €	
A.62.2	Missions et réceptions					500 €	438 €	63 €	
A.62.3	Frais de déplacements autres					100 €	88 €	13 €	
A.62.4	Frais de déplacements liés aux visites (uniquement apprentis)					100 €	- €	100 €	
A.65	Autres charges de gestion courantes						- €	- €	
A.68	Amortissement des biens liés à la formation						- €	- €	
Charges de fonctionnement par apprenant						29 €	25 €	58 €	
TOTAL DES CHARGES DIRECTES						77 240 €	65 454 €	11 786 €	61% du CA
Monant de charges directes par apprenant						3 218 €	3 117 €	3 929 €	
B	CHARGES COMMUNES ET INDIRECTES			Montant par apprenant	TOTAL	Part financée par SCSP (FI)	Part financée sur ressources propres		
CHARGES INDIRECTES DE STOUTIEN						20 640 €	15 561 €	5 079 €	
B.1.1	Appui à la formation tout au long de la vie			119 €	2 856 €	- €	- €	2 856 €	
B.1.2	Appui à la formation			578 €	13 872 €	12 138 €		1 734 €	
B.1.3	Documentation			98 €	2 352 €	2 058 €		294 €	
B.1.4	Vie étudiante			65 €	1 560 €	1 365 €		195 €	
CHARGES INDIRECTES DE SUPPORT						18 336 €	16 044 €	2 292 €	
B.2.1	Gouvernance et pilotage			221 €	5 304 €	4 641 €		663 €	
B.2.2	Immobilier			415 €	9 960 €	8 715 €		1 245 €	
B.2.3	Systèmes d'information et numériques			128 €	3 072 €	2 688 €		384 €	
TOTAL CHARGES INDIRECTES						38 976 €	31 605 €	7 371 €	38% du CA 38% des dépenses
Montant de charges indirectes par apprenant						1 624 €	1 505 €	2 457 €	
TOTAL DES DEPENSES						116 216 €	97 059 €	19 157 €	99% du CA
Coût complet par apprenant						4 842 €	4 622 €	6 386 €	
Coût complet par heure apprenant						32 €	30 €	42 €	
Coût complet par heure d'enseignement						289 €			

RECETTES									
C	SOURCES DE FINANCEMENT				TOTAL	Part financée par SCSP (FI)	Part financée sur ressources propres		
C.1.1	Droits d'inscription				22 950 €	3 570 €	19 380 €		
C.1.2	Subventions				- €		- €		
TOTAL DES RECETTES					22 950 €	3 570 €	19 380 €		
Recette moyenne par apprenant							6 460 €		
Recette moyenne par heure apprenant							42 €		

RESULTAT (avant prise en compte de la subvention pour charges de service publique)					- 93 266 €	- 93 489 €	223 €	1% du CA	
Participation de l'université au titre de la formation initiale (en heures maquette)						424			

Tableau Référentiel Université Lumière Lyon 2 CA du 16 avril 2020

Catégorie référentiel	Dispositions prévues par l'arrêté du 31 juillet 2009	Règles de référentiel	Fonctions retenues	Enveloppe Référentiel composante	Recettes d'activité
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme	Activités pédagogiques et innovations pédagogiques	Dans le cadre de la formation initiale, continue ou de l'apprentissage, la réalisation de MOOC ou SPOC pourra être prise en compte selon un plafond de 24 HETD	Elaboration et mise en ligne de module de formation ouverte à distance (non présentiel) / conception d'enseignements nouveaux ou de pratiques innovantes		
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme	Activités pédagogiques / Encadrement d'étudiants	Dans le cadre de l'apprentissage, plafond d'1 HETD par jury de recrutement des étudiants – 1 HETD pour 20 dossiers de recrutement apprentissage	Enseignant.e référent.e y compris tutorat		
A.2 - Accompagnement	Activités pédagogiques / Encadrement d'étudiants	Dans le cadre de l'apprentissage : plafond de 2 HETD par visite d'entreprise (2,5 HETD dans le cas d'entreprise éloignée) et/ou pour l'encadrement des projets étudiant + plafond de 5 HETD pour l'encadrement d'un stage préparatoire à l'apprentissage (2 visites)	Suivi de stage avec suivi sur le lieu de stage, du rapport et lien avec le maître de stage		
A.2 - Accompagnement	Activités pédagogiques / Encadrement d'étudiants	Hors apprentissage : encadrement des stages de plus de 2 mois dans la limite de 15 HETD à moduler selon le nombre d'étudiants et le niveau	Encadrement de projets tutorés		
A.2 - Accompagnement		Hors apprentissage : encadrement des projets tutorés présents dans la maquette et donnant lieu à une évaluation dans la limite de 15 HETD à moduler selon le nombre d'étudiant			
A.2 - Accompagnement		Dans le cadre de l'apprentissage, encadrement des projets tutorés présents dans la maquette et donnant lieu à une évaluation : plafond de 20 HETD par projet			
A.2 - Accompagnement		Hors apprentissage : encadrement des mémoires dans la limite de 15 HETD à moduler selon le nombre d'étudiants et le niveau			
A.2 - Accompagnement	Activités pédagogiques / Encadrement d'étudiants	Dans le cadre de l'apprentissage et de la formation continue, le plafond est de 24 HETD en fonction du nombre d'étudiants	Encadrement de mémoires		
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme	Activités pédagogiques / responsable de structures ou de missions pédagogiques	Plafond de 30 HETD pour la responsabilité d'une filière, d'un portail, d'une licence ou d'un master ainsi que pour la coordination d'une mention co-accréditée.	Responsable de département, filières, diplômes, parcours, certification, coordination de stage		
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme		Plafond de 10 HETD : coordination des stages obligatoires dans une même formation (figurant dans la maquette)			
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme		Plafond de 20 HETD : DU et formation continue			
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme	Activités pédagogiques / responsable de structures ou de missions pédagogiques	Pilotage de projet ou responsabilité de diplôme, plafond de 15 HETD à moduler selon la charge de la responsabilité et le nombre d'étudiants.	Coordination d'un diplôme en partenariat international		
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme	Activités pédagogiques / responsable de structures ou de missions pédagogiques	Uniquement pour les ATER : Dans la limite d'un service complet et pour des surveillances ne relevant pas de leur propres enseignements 4h de surveillance = 1HETD (pour un maximum de 3 HETD)	Surveillance d'examen, jury		

heures d'enseignement cohérent (R=W)					Organisation des enseignements			Heure enseignants								
nombre maximum d'apprenant cohérent (K < nombre total d'inscrits)								A1	A2	A1+A2	Découpage des heures par type d'intervenant					
Code Enseignement	Libellé enseignement	Obligatoire ou optionnel	Nb choix	type d'enseignement	Nombre d'heures	Nb d'apprenants	Nb de groupes	Nb HETD enseignement pédagogique	Nb HETD d'accompagnement	Total heures HETD	Enseignants titulaires	Enseignants non titulaires	Vacataires	Autres	Total heures HETD	
					432.0			232	90	322	289	0	33	0	322	
Exemple	1.1 Problème public et réponses politiques : mise à l'agenda	Obligatoire		TD	3.5	15	1	7		7	4		3		7	
Module/Semestre 1	1.0 Enseignement	Obligatoire		TD	232	20	1	232		232	199		33		232	
	1.1 projet tutorés	Obligatoire		PTAU	200	20	1	0	30	30	30				30	
	1.2 accompagnement mémoire	Obligatoire		MEAU	0	20	1	0	20	20	20				20	
	1.3 entreprise stage	Obligatoire		ST	0	16	1	0	16	16	16				16	
	1.4 entreprise alternance	Obligatoire		ENT	0	4		0	24	24	24				24	
								0		0					0	
								0		0					0	
								0		0					0	
								0		0					0	
								0		0					0	
								0		0					0	
								0		0					0	
								0		0					0	
								0		0					0	
								0		0					0	
								0		0					0	
								0		0					0	
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0					0		
							0		0</							

RECETTES ET SIMULATIONS

Etablissement	Lyon2		Type de formation	Master 2		
RNCP / RS	RNCP34126		Nom de la formation	Master 2 mention Informatique Parcours Datamining		
Nombre d'inscrits totaux		20	Composante	ICOM		
Nombre d'inscrits payants		4	Année scolaire considérée	2021	2022	
Rappel du résultat pour la part autofinancée	Avec absentéisme	2 309 €	Rappel de la part à financer par l'université au titre de la formation initiale	En montant	-72 573 €	
	Sans absentéisme	3 809 €		En nombre d'heures maquette	257	

DROITS D'INSCRIPTION

Tarif	Financier	Volume horaire	Montant unitaire	Nombre inscrits	Total	Tarif horaire	Taux d'absentéisme (en %)	Recettes (avec absentéisme)	Tarif horaire avec absentéisme	Commentaire/description du tarif
FORMATION INITIALE										
Droits d'inscription nationaux			243 €	16	3 888 €					
FINANCEMENTS PROPRES										
TARIF 1	OPCO	400	7 500 €	2	15 000 €	19 €	5%	14 250 €	18 €	contrat de pro
TARIF 2	OPCO	400	7 500 €	2	15 000 €	19 €	5%	14 250 €	18 €	contrat apprentissage
TARIF 3					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 4					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 5					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 6					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 7					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 8					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 9					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 10					0 €	0 €		0 €	0 €	
Total droits d'inscription payés		800		4	30 000 €	19 €		28 500 €	18 €	

SUBVENTIONS (hors SCSP)

Type de subvention	Financier	Montant	Commentaire
Total subventions		0 €	

BUDGET PREVISIONNEL									
Etablissement		Lyon2		Type de formation	Master 2				
RNCP / RS		RNCP34126			Master 2 mention Informatique parcours Datamining				
Nombre d'inscrits total		20			ICOM				
Nombre d'inscrits payants		4			Année scolaire considérée				
				2020		2021			

DEPENSES									
A	REALISATION, PREPARATION DES ENSEIGNEMENTS et CHARGES SPECIFIQUES A CETTE FORMATION	Nombre d'Heures à payer (HETD)	Coût horaire	TOTAL	Part financée par SCSP (FI)	Part financée sur ressources propres (FTLV)			
CHARGES DIRECTES DE PERSONNEL		232	203,7196007	69 672 €	52 061 €	17 611 €	62%	du CA	
A.1	ENSEIGNEMENT DISCIPLINAIRE								
A.1.1	Enseignants titulaires	199	220 €	43 780 €	35 024 €	8 756 €			
A.1.2	Enseignants non titulaires		188 €	- €	- €	- €			
A.1.3	Vacataires	33	52 €	1 716 €	1 373 €	343 €			
A.1.4	Autres (à définir)			- €	- €	- €			
TOTAL heures ETD enseignement disciplinaire		232	196 €	45 496 €	36 397 €	9 099 €	32%	du CA	
A.2	ACCOMPAGNEMENT								
A.2.1	Accompagnement projet tutoré	30	220 €	6 600 €	5 280 €	1 320 €			
A.2.2	Suivi mémoires	20	220 €	4 400 €	3 520 €	880 €			
A.2.3	Visite en stage	16	220 €	3 520 €	3 520 €	- €			
A.2.4	Tutorat apprentissage	24	220 €	5 280 €	- €	5 280 €			
A.2.5	Sorties pédagogiques / journées d'étude		- €	- €	- €	- €			
TOTAL heures accompagnement pédagogique		90	220 €	19 800 €	12 320 €	7 480 €	26%	du CA	
A.3	ENCADREMENT ET PILOTAGE DU DIPLÔME								
A.3.1	Responsabilité diplôme	19	220 €	4 180 €	3 344 €	836 €			
A.3.2	Heures de recrutement (1 / 20 dossiers)	1	196 €	196 €	- €	196 €			
A.3.3	Autres		196 €	- €	- €	- €			
TOTAL heures encadrement et pilotage du diplôme		20	219 €	4 376 €	3 344 €	1 032 €	4%	du CA	
Masse salariale E/C par apprenant				3 484 €	3 254 €	4 403 €			
CHARGES DIRECTES DE FONCTIONNEMENT				500 €	320 €	180 €	1%	du CA	
A.60	Achat de petits matériels et fournitures				- €	- €			
A.61.1	Indemnités d'occupations des locaux (locations & fluides)				- €	- €			
A.61.2	Autres services extérieurs				- €	- €			
A.62.1	Communication et publicité				- €	- €			
A.62.2	Missions et réceptions			400 €	320 €	80 €			
A.62.3	Frais de déplacements autres				- €	- €			
A.62.4	Frais de déplacements liés aux visites (uniquement apprentis)			100 €	- €	100 €			
A.65	Autres charges de gestion courantes				- €	- €			
A.68	Amortissement des biens liés à la formation				- €	- €			
Charges de fonctionnement par apprenant				25 €	20 €	45 €			
TOTAL DES CHARGES DIRECTES				70 172 €	52 381 €	17 791 €	62%	du CA	
Monant de charges directes par apprenant				3 509 €	3 274 €	4 448 €			
B	CHARGES COMMUNES ET INDIRECTES	Montant par apprenant	TOTAL	Part financée par SCSP (FI)	Part financée sur ressources propres				
CHARGES INDIRECTES DE STOUTIEN				17 200 €	11 856 €	5 344 €			
B.1.1	Appui à la formation tout au long de la vie	119 €	2 380 €	- €	2 380 €				
B.1.2	Appui à la formation	578 €	11 560 €	9 248 €	2 312 €				
B.1.3	Documentation	98 €	1 960 €	1 568 €	392 €				
B.1.4	Vie étudiante	65 €	1 300 €	1 040 €	260 €				
CHARGES INDIRECTES DE SUPPORT				15 280 €	12 224 €	3 056 €			
B.2.1	Gouvernance et pilotage	221 €	4 420 €	3 536 €	884 €				
B.2.2	Immobilier	415 €	8 300 €	6 640 €	1 660 €				
B.2.3	Systèmes d'information et numériques	128 €	2 560 €	2 048 €	512 €				
TOTAL CHARGES INDIRECTES				32 480 €	24 080 €	8 400 €	29%	du CA	
Montant de charges indirectes par apprenant				1 624 €	1 505 €	2 100 €			
TOTAL DES DEPENSES				102 652 €	76 461 €	26 191 €	92%	du CA	
Coût complet par apprenant				5 133 €	4 779 €	6 548 €			
Coût complet par heure apprenant				12 €	11 €	15 €			
Coût complet par heure d'enseignement				407 €					

RECETTES				
C	SOURCES DE FINANCEMENT	TOTAL	Part financée par SCSP (FI)	Part financée sur ressources propres
C.1.1	Droits d'inscription	32 388 €	3 888 €	28 500 €
C.1.2	Subventions	- €		- €
TOTAL DES RECETTES		32 388 €	3 888 €	28 500 €
Recette moyenne par apprenant				7 125 €
Recette moyenne par heure apprenant				16 €

RESULTAT (avant prise en compte de la subvention pour charges de service publique)		- 70 264 €	- 72 573 €	2 309 €	8%	du CA
Participation de l'université au titre de la formation initiale (en heures maquette)			257			

Tableau Référentiel Université Lumière Lyon 2 CA du 16 avril 2020

Catégorie référentiel	Dispositions prévues par l'arrêté du 31 juillet 2009	Règles de référentiel	Fonctions retenues	Enveloppe Référentiel composante	Recettes d'activité
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme	Activités pédagogiques et innovations pédagogiques	Dans le cadre de la formation initiale, continue ou de l'apprentissage, la réalisation de MOOC ou SPOC pourra être prise en compte selon un plafond de 24 HETD	Elaboration et mise en ligne de module de formation ouverte à distance (non présentiel) / conception d'enseignements nouveaux ou de pratiques innovantes		
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme	Activités pédagogiques / Encadrement d'étudiants	Dans le cadre de l'apprentissage, plafond d'1 HETD par jury de recrutement des étudiants – 1 HETD pour 20 dossiers de recrutement apprentissage	Enseignant.e référent.e y compris tutorat		
A.2 - Accompagnement	Activités pédagogiques / Encadrement d'étudiants	Dans le cadre de l'apprentissage : plafond de 2 HETD par visite d'entreprise (2,5 HETD dans le cas d'entreprise éloignée) et/ou pour l'encadrement des projets étudiant + plafond de 5 HETD pour l'encadrement d'un stage préparatoire à l'apprentissage (2 visites)	Suivi de stage avec suivi sur le lieu de stage, du rapport et lien avec le maître de stage		
A.2 - Accompagnement	Activités pédagogiques / Encadrement d'étudiants	Hors apprentissage : encadrement des stages de plus de 2 mois dans la limite de 15 HETD à moduler selon le nombre d'étudiants et le niveau	Encadrement de projets tutorés		
A.2 - Accompagnement		Hors apprentissage : encadrement des projets tutorés présents dans la maquette et donnant lieu à une évaluation dans la limite de 15 HETD à moduler selon le nombre d'étudiant			
A.2 - Accompagnement		Dans le cadre de l'apprentissage, encadrement des projets tutorés présents dans la maquette et donnant lieu à une évaluation : plafond de 20 HETD par projet			
A.2 - Accompagnement		Hors apprentissage : encadrement des mémoires dans la limite de 15 HETD à moduler selon le nombre d'étudiants et le niveau			
A.2 - Accompagnement	Activités pédagogiques / Encadrement d'étudiants	Dans le cadre de l'apprentissage et de la formation continue, le plafond est de 24 HETD en fonction du nombre d'étudiants	Encadrement de mémoires		
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme	Activités pédagogiques / responsable de structures ou de missions pédagogiques	Plafond de 30 HETD pour la responsabilité d'une filière, d'un portail, d'une licence ou d'un master ainsi que pour la coordination d'une mention co-accréditée.	Responsable de département, filières, diplômes, parcours, certification, coordination de stage		
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme		Plafond de 10 HETD : coordination des stages obligatoires dans une même formation (figurant dans la maquette)			
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme		Plafond de 20 HETD : DU et formation continue			
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme	Activités pédagogiques / responsable de structures ou de missions pédagogiques	Pilotage de projet ou responsabilité de diplôme, plafond de 15 HETD à moduler selon la charge de la responsabilité et le nombre d'étudiants.	Coordination d'un diplôme en partenariat international		
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme	Activités pédagogiques / responsable de structures ou de missions pédagogiques	Uniquement pour les ATER : Dans la limite d'un service complet et pour des surveillances ne relevant pas de leur propres enseignements 4h de surveillance = 1HETD (pour un maximum de 3 HETD)	Surveillance d'examen, jury		

heures d'enseignement cohérent (R+W)					Organisation des enseignements			Heure enseignants							
nombre maximum d'apprenant cohérent (K < nombre total d'inscrits)								Découpage des heures par type d'intervenant							
Code Enseignement	Libellé enseignement	Obligatoire ou optionnel	Nb choix	type d'enseignement	Nombre d'heures	Nb d'apprenants	Nb de groupes	Nb HETD enseignement pédagogique	Nb HETD d'accompagnement	Total heures HETD	Enseignants titulaires	Enseignants non titulaires	Vacataires	Autres	Total heures HETD
					373,5			185	103	288	247	0	41	0	288
Exemple	1.1	Problème public et réponses politiques : mise à l'agenda	Obligatoire	TD	3,5	15	1	7		7	4		3		7
	1.0	Heures d'enseignement / cours face à face totales	Obligatoire	TD	162,5	40	1	185		185	167		18		185
Module/Se mestre 1	1.1	Accompagnement projets tutorés	Obligatoire	PTAU	211	40	1	0	45	45	22		23		45
	1.2	Suivi alternants contrat	Obligatoire	ENT		3		0	18	18			0		18
	1.3	Suivi des stagiaires	Obligatoire	ST		0		0	0	0					0
	1.4	Suivi mémoire	Obligatoire	MEAU		40		0	40	40					40
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
Total					374			185	103	288	247	0	41	0	288
Module/Se mestre 2								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
Total					0			0	0	0	0	0	0	0	0
Module/Se mestre 3								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
Total					0			0	0	0	0	0	0	0	0
Module/Se mestre 4								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
Total					0			0	0	0	0	0	0	0	0
Module/Se mestre 5								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
Total					0			0	0	0	0	0	0	0	0
Module/Se mestre 6								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
								0		0					0
Total					0			0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES ET SIMULATIONS

Etablissement	Lyon 2		Type de formation	Master 2		
RNCP / RS	n° RNCP 31 490		Nom de la formation	archéologie		
Nombre d'inscrits total		40	Composante	T&T		
Nombre d'inscrits payants		3	Année scolaire considérée	2021		2022

Rappel du résultat pour la part autofinancée	Avec absentéisme	2 920 €	Rappel de la part à financer par l'université au titre de la formation initiale	En montant	-98 690 €
	Sans absentéisme	4 045 €		En nombre d'heures maquette	264

DROITS D'INSCRIPTION

Tarif	Financier	Volume horaire	Montant unitaire	Nombre inscrits	Total	Tarif horaire	Taux d'absentéisme (en %)	Recettes (avec absentéisme)	Tarif horaire avec absentéisme	Commentaire/description du tarif
FORMATION INITIALE										
Droits d'inscription nationaux			243 €	37	8 991 €					
FINANCEMENTS PROPRES										
TARIF 1					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 2	OPCO	373,5	7 500 €	3	22 500 €	20 €	5%	21 375 €	19 €	contrat de professionnalisation
TARIF 3					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 4					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 5					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 6					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 7					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 8					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 9					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 10					0 €	0 €		0 €	0 €	
Total droits d'inscription payés		373,5		3	22 500 €	20 €		21 375 €	19 €	

SUBVENTIONS (hors SCSP)

Type de subvention	Financier	Montant	Commentaire
Total subventions		0 €	

BUDGET PREVISIONNEL						
Etablissement	Lyon 2		Type de formation	Master 2		
	n° RNCP 31 490			archéologie		
RNCP / RS			Formation			
Nombre d'inscrits total		40	Composante	T&T		
Nombre d'inscrits payants		3				
			Année scolaire considérée	2020		2021

DEPENSES						
A	REALISATION, PREPARATION DES ENSEIGNEMENTS et CHARGES SPECIFIQUES A CETTE FORMATION	Nombre d'Heures à payer (HETD)	Coût horaire	TOTAL	Part financée par SCSP (FI)	Part financée sur ressources propres (FTLV)
CHARGES DIRECTES DE PERSONNEL		185	197,2883357	59 976 €	51 626 €	8 350 €
39% du CA						
A.1	ENSEIGNEMENT DISCIPLINAIRE					
A.1.1	Enseignants titulaires	167	220 €	36 740 €	33 985 €	2 756 €
A.1.2	Enseignants non titulaires		188 €	- €	- €	- €
A.1.3	Vacataires	18	52 €	936 €	866 €	70 €
A.1.4	Autres (à définir)			- €	- €	- €
TOTAL heures ETD enseignement disciplinaire		185	204 €	37 676 €	34 850 €	2 826 €
13% du CA						
A.2	ACCOMPAGNEMENT					
A.2.1	Accompagnement projet tutoré	45	134 €	6 036 €	5 583 €	453 €
A.2.2	Suivi mémoires	40	220 €	8 800 €	8 140 €	660 €
A.2.3	Visite en stage		- €	- €	- €	- €
A.2.4	Tutorat apprentissage	18	220 €	3 960 €	- €	3 960 €
A.2.5	Sorties pédagogiques / journées d'étude		- €	- €	- €	- €
TOTAL heures accompagnement pédagogique		103	182 €	18 796 €	13 723 €	5 073 €
24% du CA						
A.3	ENCADREMENT ET PILOTAGE DU DIPLÔME					
A.3.1	Responsabilité diplôme	15	220 €	3 300 €	3 053 €	248 €
A.3.2	Heures de recrutement (1 / 20 dossiers)	1	204 €	204 €	- €	204 €
A.3.3	Autres		204 €	- €	- €	- €
TOTAL heures encadrement et pilotage du diplôme		16	219 €	3 504 €	3 053 €	451 €
2% du CA						
Masse salariale E/C par apprenant				1 499 €	1 395 €	2 783 €
CHARGES DIRECTES DE FONCTIONNEMENT				1 200 €	370 €	830 €
4% du CA						
A.60	Achat de petits matériels et fournitures				- €	- €
A.61.1	Indemnités d'occupations des locaux (locations & fluides)				- €	- €
A.61.2	Autres services extérieurs				- €	- €
A.62.1	Communication et publicité				- €	- €
A.62.2	Missions et réceptions			400 €	370 €	30 €
A.62.3	Frais de déplacements autres				- €	- €
A.62.4	Frais de déplacements liés aux visites (uniquement apprentis)			800 €	- €	800 €
A.65	Autres charges de gestion courantes				- €	- €
A.68	Amortissement des biens liés à la formation				- €	- €
Charges de fonctionnement par apprenant				30 €	10 €	277 €
TOTAL DES CHARGES DIRECTES				61 176 €	51 996 €	9 180 €
43% du CA						
Monant de charges directes par apprenant				1 529 €	1 405 €	3 060 €
B	CHARGES COMMUNES ET INDIRECTES	Montant par apprenant	TOTAL	Part financée par SCSP (FI)	Part financée sur ressources propres	
CHARGES INDIRECTES DE STOUTIEN				34 400 €	27 417 €	6 983 €
B.1.1	Appui à la formation tout au long de la vie	119 €	4 760 €	- €	4 760 €	
B.1.2	Appui à la formation	578 €	23 120 €	21 386 €	1 734 €	
B.1.3	Documentation	98 €	3 920 €	3 626 €	294 €	
B.1.4	Vie étudiante	65 €	2 600 €	2 405 €	195 €	
CHARGES INDIRECTES DE SUPPORT				30 560 €	28 268 €	2 292 €
B.2.1	Gouvernance et pilotage	221 €	8 840 €	8 177 €	663 €	
B.2.2	Immobilier	415 €	16 600 €	15 355 €	1 245 €	
B.2.3	Systèmes d'information et numériques	128 €	5 120 €	4 736 €	384 €	
TOTAL CHARGES INDIRECTES				64 960 €	55 685 €	9 275 €
43% du CA						50% des dépenses
Montant de charges indirectes par apprenant				1 624 €	1 505 €	3 092 €
TOTAL DES DEPENSES				126 136 €	107 681 €	18 455 €
86% du CA						
Coût complet par apprenant				3 153 €	2 910 €	6 152 €
Coût complet par heure apprenant				15 €	14 €	29 €
Coût complet par heure d'enseignement				628 €		
RECETTES						
C	SOURCES DE FINANCEMENT		TOTAL	Part financée par SCSP (FI)	Part financée sur ressources propres	
C.1.1	Droits d'inscription		30 366 €	8 991 €	21 375 €	
C.1.2	Subventions		- €		- €	
TOTAL DES RECETTES			30 366 €	8 991 €	21 375 €	
Recette moyenne par apprenant					7 125 €	
Recette moyenne par heure apprenant					33 €	
RESULTAT (avant prise en compte de la subvention pour charges de service publique)				- 95 770 €	- 98 690 €	2 920 €
14% du CA						
Participation de l'université au titre de la formation initiale (en heures maquette)					264	

Tableau Référentiel Université Lumière Lyon 2 CA du 16 avril 2020

Catégorie référentiel	Dispositions prévues par l'arrêté du 31 juillet 2009	Règles de référentiel	Fonctions retenues	Enveloppe Référentiel composante	Recettes d'activité
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme	Activités pédagogiques et innovations pédagogiques	Dans le cadre de la formation initiale, continue ou de l'apprentissage, la réalisation de MOOC ou SPOC pourra être prise en compte selon un plafond de 24 HETD	Elaboration et mise en ligne de module de formation ouverte à distance (non présentiel) / conception d'enseignements nouveaux ou de pratiques innovantes		
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme	Activités pédagogiques / Encadrement d'étudiants	Dans le cadre de l'apprentissage, plafond d'1 HETD par jury de recrutement des étudiants – 1 HETD pour 20 dossiers de recrutement apprentissage	Enseignant.e référent.e y compris tutorat		
A.2 - Accompagnement	Activités pédagogiques / Encadrement d'étudiants	Dans le cadre de l'apprentissage : plafond de 2 HETD par visite d'entreprise (2,5 HETD dans le cas d'entreprise éloignée) et/ou pour l'encadrement des projets étudiant + plafond de 5 HETD pour l'encadrement d'un stage préparatoire à l'apprentissage (2 visites)	Suivi de stage avec suivi sur le lieu de stage, du rapport et lien avec le maître de stage		
A.2 - Accompagnement	Activités pédagogiques / Encadrement d'étudiants	Hors apprentissage : encadrement des stages de plus de 2 mois dans la limite de 15 HETD à moduler selon le nombre d'étudiants et le niveau	Encadrement de projets tutorés		
A.2 - Accompagnement		Hors apprentissage : encadrement des projets tutorés présents dans la maquette et donnant lieu à une évaluation dans la limite de 15 HETD à moduler selon le nombre d'étudiant			
A.2 - Accompagnement		Dans le cadre de l'apprentissage, encadrement des projets tutorés présents dans la maquette et donnant lieu à une évaluation : plafond de 20 HETD par projet			
A.2 - Accompagnement		Hors apprentissage : encadrement des mémoires dans la limite de 15 HETD à moduler selon le nombre d'étudiants et le niveau			
A.2 - Accompagnement	Activités pédagogiques / Encadrement d'étudiants	Dans le cadre de l'apprentissage et de la formation continue, le plafond est de 24 HETD en fonction du nombre d'étudiants	Encadrement de mémoires		
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme	Activités pédagogiques / responsable de structures ou de missions pédagogiques	Plafond de 30 HETD pour la responsabilité d'une filière, d'un portail, d'une licence ou d'un master ainsi que pour la coordination d'une mention co-accréditée.	Responsable de département, filières, diplômes, parcours, certification, coordination de stage		
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme		Plafond de 10 HETD : coordination des stages obligatoires dans une même formation (figurant dans la maquette)			
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme		Plafond de 20 HETD : DU et formation continue			
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme	Activités pédagogiques / responsable de structures ou de missions pédagogiques	Pilotage de projet ou responsabilité de diplôme, plafond de 15 HETD à moduler selon la charge de la responsabilité et le nombre d'étudiants.	Coordination d'un diplôme en partenariat international		
A.3 - Encadrement et pilotage du diplôme	Activités pédagogiques / responsable de structures ou de missions pédagogiques	Uniquement pour les ATER : Dans la limite d'un service complet et pour des surveillances ne relevant pas de leur propres enseignements 4h de surveillance = 1HETD (pour un maximum de 3 HETD)	Surveillance d'examen, jury		

LP NAVIL

heures d'enseignement cohérent (S=X)					Organisation des enseignements				Heure enseignants								
nombre maximum d'apprenant cohérent									A1	A2	A1+A2	Découpage des heures par type d'intervenant					
	Code Enseignement	Libellé enseignement	Obligatoire ou optionnel	Nb choix	type d'enseignement	Nombre d'heures	Nb d'apprenants	Nb de groupes	Nb heures coanimées	Nb HETD Face à face	Nbe d'heures d'accompagnement (en HETD)	Total heures HETD	Enseignants titulaires	Enseignants non titulaires	Vacataires	Autres	Total heures HETD
						578,0				455	114	569	179	0	85	0	264
Exemple	1.1	Problème public et réponses politiques : mise à l'agenda	Obligatoire		TD	3,5	15	1	3,5	7		7	7				7
Mise à niveau	EP 0.1	Dessin technique	Option	1	TD	21	4	1	0	21		21					0
	EP 0.2	Géomatique	Option	1	TD	21	3	1	0	21		21					0
	EP 0.1	Connaissances naturalistes	Option	1	TD	14	4	1	0	14		14					0
	EP 0.2	Aménagement paysager et urbanisme	Option	1	TD	14	3	1	0	14		14					0
										0		0					0
										0		0					0
										0		0					0
										0		0					0
										0		0					0
										0		0					0
										0		0					0
										0		0					0
										0		0					0
										0		0					0
										0		0					0
										0		0					0
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0		0					0	
									0								

RECETTES ET SIMULATIONS

Etablissement

Lyon 2

RNCP / RS

en attente

Nombre d'inscrits total

15

Nombre d'inscrits payants

12

Type de formation

Licence Professionnelle

Nom de la formation

NAVIL

Composante

Temps et Territoires

Année considérée

2020

2021

Rappel du résultat pour la part autofinancée

Avec absentéisme

-12 441 €

Sans absentisme

-12 441 €

Rappel de la part à financer par l'université sur la formation initiale

En montant

-10 140 €

En nombre d'heures maquette

65

DROITS D'INSCRIPTION

Tarif	Financier	Volume horaire	Montant unitaire	Nombre	Total	Tarif horaire	Taux d'absentéisme	Recettes (avec absentéisme)	Tarif horaire avec absentéisme	Description du tarif
FORMATION INITIALE										
Droits d'inscription nationaux			173 €	3	519 €					
FINANCEMENTS PROPRES										
TARIF 1					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 2					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 3					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 4					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 5					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 6					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 7					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 8					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 9					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 10					0 €	0 €		0 €	0 €	
Total droits d'inscription payés		0		0	0 €	0 €		0 €	0 €	

SUBVENTIONS

Type de subvention	Financier	Montant	Commentaire
Reversement recettes prévisionnelles	partenaire	24 656 €	
Total subventions		24 656 €	

Participation de l'Université en heures maquette au titre des licences professionnelles

65

22/24

BUDGET PREVISIONNEL

Etablissement	Lyon 2		Type de formation	Licence Professionnelle		
RNCP / RS	en attente		Formation	NAVIL		
Nombre d'inscrits total	15		Composante	Temps et Territoires		
Nombre d'inscrits payants	12		Année considérée	2020	2021	

DEPENSES

A	REALISATION, PREPARATION DES ENSEIGNEMENTS et CHARGES SPECIFIQUES A CETTE FORMATION	Nombre d'Heures à payer (HETD)	Coût horaire	TOTAL	Part financée par SCSP (FI)	Part financée sur ressources propres (FTLV)			
CHARGES DIRECTES DE PERSONNEL				283	36 937 €	8 386 €	28 551 €	116%	du CA
A.1	ENSEIGNEMENT DISCIPLINAIRE								
A. 1.1	Enseignants titulaires	65	220 €	14 300 €	2 860 €	11 440 €			
A. 1.2	Enseignants non titulaires		188 €	- €	- €	- €			
A. 1.3	Vacataires	85	52 €	4 420 €	884 €	3 536 €			
A. 1.4	Autres (à définir)			- €	- €	- €			
TOTAL heures ETD enseignement disciplinaire		150	125 €	18 720 €	3 744 €	14 976 €	61%	du CA	
A.2	ACCOMPAGNEMENT								
A. 2.1	Accompagnement projet tutoré	20	125 €	2 496 €	499 €	1 997 €			
A. 2.2	Suivi mémoires	14	125 €	1 747 €	749 €	998 €			
A. 2.3	Visite en stage	18	125 €	2 246 €	2 246 €	- €			
A. 2.4	Tutorat apprentissage	48	125 €	5 990 €	- €	5 990 €			
A. 2.5	Sorties pédagogiques / journées d'étude	14	125 €	1 747 €	349 €	1 398 €			
TOTAL heures accompagnement pédagogique		114	125 €	14 227 €	3 844 €	10 383 €	42%	du CA	
A.3	ENCADREMENT ET PILOTAGE DU DIPLOME								
A. 3.1	Responsabilité diplôme	17	220 €	3 740 €	748 €	2 992 €			
A. 3.2	Heures de recrutement (1 / 20 dossiers)	2	125 €	250 €	50 €	200 €			
A. 3.3	Autres		125 €	- €	- €	- €			
TOTAL heures encadrement et pilotage du diplôme		19	210 €	3 990 €	798 €	3 192 €	13%	du CA	
Masse salariale E/C par apprenant				2 462 €	2 795 €	2 379 €			
CHARGES DIRECTES DE FONCTIONNEMENT				2 700 €	769 €	1 931 €	8%	du CA	
A.60	Achat de petits materiels et fournitures				- €	- €			
A.61.1	Indemnités d'occupations des locaux (locations & fluides)				- €	- €			
A.61.2	Autres services extérieurs				- €	- €			
A.62.1	Communication et publicité				- €	- €			
A.62.2	Missions et réceptions			200 €	40 €	160 €			
A.62.3	Frais de déplacements autres			1 500 €	300 €	1 200 €			
A.62.4	Frais de déplacements liés aux visites			1 000 €	429 €	571 €			
A.65	Autres charges de gestion courantes				- €	- €			
A.68	Ammortissement des biens liés à la formation				- €	- €			
Charges de fonctionnement par apprenant				180 €	256 €	161 €			
TOTAL DES CHARGES DIRECTES				39 637 €	9 154 €	30 482 €	124%	du CA	
Monant de charges directes par apprenant				2 642 €	3 051 €	2 540 €			
B	CHARGES COMMUNES ET INDIRECTES	Montant par apprenant	TOTAL	Part financée par SCSP (FI)	Part financée sur ressources propres				
CHARGES INDIRECTES DE SOUTIEN			4 300 €	741 €	3 559 €				
B. 1.1	Appui à la formation tout au long de la vie	40 €	595 €	- €	595 €				
B. 1.2	Appui à la formation	193 €	2 890 €	578 €	2 312 €				
B. 1.3	Documentation	33 €	490 €	98 €	392 €				
B. 1.4	Vie étudiante	22 €	325 €	65 €	260 €				
CHARGES INDIRECTES DE SUPPORT			3 820 €	764 €	3 056 €				
B. 2.1	Gouvernance et pilotage	74 €	1 105 €	221 €	884 €				
B. 2.2	Immobilier	138 €	2 075 €	415 €	1 660 €				
B.2.3	Systèmes d'information et numériques	43 €	640 €	128 €	512 €				
TOTAL CHARGES INDIRECTES			8 120 €	1 505 €	6 615 €	27%	du CA	18%	des dépenses
Montant de charges indirectes par apprenant			541 €	502 €	551 €				
TOTAL DES DEPENSES			47 757 €	10 659 €	37 097 €	150%	du CA		
Coût complet par apprenant			3 184 €	3 553 €	3 091 €				
Coût complet par heure apprenant			6 €	6 €	6 €				
Coût complet par heure d'enseignement			283 €						
RECETTES									
C	SOURCES DE FINANCEMENT	TOTAL	Part financée par SCSP (FI)	Part financée sur ressources propres					
C.1.1	Droits d'inscription	519 €	519 €	- €					
C.1.2	Subventions	24 656 €		24 656 €					
TOTAL DES RECETTES		25 175 €	519 €	24 656 €					
Recette moyenne par apprenant				2 055 €					
Recette moyenne par heure apprenant				4 €					
RESULTAT				- 22 582 €	- 10 140 €	- 12 441 €	-50%	du CA	
Heures maquette à financer					65				

Etablissement	Lyon 2
RNCP / RS	en attente
Nombre d'inscrits total	15
Nombre d'inscrits payants	12

Type de formation	Licence Professionnelle		
Formation	NAVIL		
Composante	Temps et Territoires		
Année considérée	2020	2021	

SYNTHESE DE LA STRUCTURE D'ENSEIGNEMENT

	heures de formation par apprenant	heures maquette apprenant (heures financées)	Nb d'heures d'enseignement ou d'accompagnement dispensées	Nb d'heures ETD
CM	-	-	-	-
TD	400	400	455	455
TP	-	-	-	-
FOAD	150	150	-	-
AFEST	-	-	-	-
Projet tutoré	-	-	40	40
- dont accompagnement TD	-	-	20	20
Mémoire	-	-	14	14
- dont accompagnement TD	-	-	-	-
Stage	-	-	18	18
Apprentissage en entreprise	-	-	48	48
Total	550	550	509	509
- dont heures d'enseignement	550	550	475	475
- dont en autonomie	-	-	100	100

SYNTHESE BUDGETAIRE

		TOTAL	Part financée sur SCSP	Part financée sur ressources propres	
Charges directes de personnel		36 937 €	8 386 €	28 551 €	116% du CA
Enseignement disciplinaire	dépenses	18 720 €	3 744 €	14 976 €	61% du CA
	nb heures ETD	475	30	-	
Accompagnement	dépenses	14 227 €	3 844 €	10 383 €	42% du CA
	nb heures ETD	114	31	-	
Pilotage encadrement	dépenses	3 990 €	798 €	3 192 €	13% du CA
	nb heures ETD	19	4	-	
Charges directes de fonctionnement		2 700 €	769 €	1 931 €	8% du CA
TOTAL CHARGES DIRECTES		39 637 €	9 154 €	30 482 €	124% du CA
Monant de charges directes par apprenant		2 642 €	3 051 €	2 540 €	
TOTAL CHARGES INDIRECTES		8 120 €	1 505 €	6 615 €	27% du CA
Montant de charges indirectes par apprenant		541 €	502 €	551 €	
TOTAL DES DEPENSES		47 757 €	10 659 €	37 097 €	150% du CA
Coût complet par apprenant		3 184 €	3 553 €	3 091 €	
Coût complet par heure apprenant		6 €	6 €	6 €	
Coût complet par heure d'enseignement (HETD)		283 €			

TOTAL DES RECETTES	519 €	519 €	24 656 €
Recette moyenne par apprenant		- €	2 055 €
Recette moyenne par heure apprenant			4 €

RESULTAT	- 22 582 €	- 10 140 €	- 12 441 €
Heures maquette à financer		65	

SYNTHESE TARIFAIRE

	Description	Montant
TARIF 1		
TARIF 2		
TARIF 3		
TARIF 4		
TARIF 5		
TARIF 6		
TARIF 7		
TARIF 8		
TARIF 9		
TARIF 10		